

Avis de la CDPENAF du 15 septembre 2016

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure
Secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Eure
contacts : ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr

Nom du demandeur	Nature de la construction	commune	Avis
Gaec LEFORT PC 027 222 16 K0004	Extension d'une stabulation et d'une salle de traite	Epreville en Lieuvin	Avis favorable à l'unanimité
M. CHERON François PC 027 516 16 B0005	Construction d'un hangar agricole	Saint Aubin le Vertueux	Avis favorable à l'unanimité
EI BEAUFOUR Cédric PC 027 644 16 A0003	Extension d'un hangar	Tilly	Avis favorable à l'unanimité
Mme LASALLE Sylvaine PC 027 162 16 F0005	Extension d'un bâtiment agricole	Collandres-Quincarnon	Avis favorable à l'unanimité
EARL de la DIGUE PC 027 235 16 F0004	Extension d'une stabulation	Faverolle-la-Campagne	Avis favorable à l'unanimité
M. PREVOST Nicolas PC 027 486 16 F0003	Extension et construction de bâtiments agricoles pour stockage	Quittebeuf	Avis favorable à l'unanimité
M. Blondel Daniel PC 027 388 16 K0005	Construction d'un bâtiment agricole pour stabulation paillée pour 50 vaches allaitantes	Marais Vernier	Avis favorable à l'unanimité
M. ECALARD Sébastien PC 027 222 16 K0003	Démolition pour construction d'un bâtiment de stockage fourrage et matériel agricole et 6 box à chevaux	Epreville en Lieuvin	Avis favorable à l'unanimité
M. MAHE Christophe PC 027 605 16 K0004	Construction d'une maison individuelle	Saint Sylvestre de Cormeille	Avis favorable à l'unanimité
SCAE TILLY BOITTE PC 027 644 16 A0004	Construction d'un bâtiment agricole pour stockage	Tilly	Avis favorable à l'unanimité

Avis de la CDPENAF du 15 septembre 2016

EARL des trois mares PC 027 644 14 A0006-M01	Séparation du bâtiment initial en deux bâtiments (PC modificatif)	Tilly	Avis favorable à l'unanimité
EARL des trois mares PC 027 644 15 A0003-M01	Séparation du bâtiment initial en deux bâtiments (PC modificatif)	Tilly	Avis favorable à l'unanimité
GAEC Les Bios Plants du Potager DP 027 564 16 B0007	Construction d'une serre	Saint Mards de Fresne	Avis favorable à l'unanimité sous réserve de l'instruction de la demande au regard des risques naturels liés aux cavités souterraines.
M. BOSTEL Alexis PC 027 402 16 F0002	Construction de 2 poulaillers et 1 hangar de stockage	Le Mesnil Hardray	Avis favorable à l'unanimité
Délibération motivée de la commune de Boissey le Chatel	La commune de Boissey le Chatel a obtenu un permis d'aménager le 29 mai 2015 conforme au plan d'occupation des sols (POS) en vigueur à cette période. Le 1 ^{er} janvier 2016, le POS est devenu de par la loi caduc et la commune est de nouveau régie par le RNU. Le permis d'aménager accordé consistait en la création de 15 lots à bâtir dont 8 lots destinés aux activités artisanales, commerciales et de bureaux et les 7 autres lots à la construction de maisons individuelles. La commune souhaite désormais destiner les 8 lots à la construction aussi de maisons individuelles. Les règles d'urbanisme obligent pour modifier le projet initial d'aménager accordé à ce que le conseil municipal lève la règle inconstructibilité en zone hors PAU de la commune par délibération motivée qui a été établi le 17 août 2016.	Boissey le Chatel	Avis défavorable à la majorité : l'implantation d'habitations à proximité du silo limitera voire empêchera l'activité du silo.
M. Mailly Teddy Cub 027 466 16 B0006	demande pour un lot à bâtir de 1 700 m ² pour la construction d'une maison principale.	Le Plessis Saint Opportune	Avis favorable à la majorité